

dialogue

bulletin d'information municipal



45

Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

Le conseil municipal a arrêté, le 24 juin, les études d'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), intégré au périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Lisle-sur-Tarn et Montans. Notre commune franchit ainsi une nouvelle étape dans la protection et la mise en valeur de son patrimoine.

Cette démarche s'inscrit aussi dans une vision à long terme, visant à renforcer l'attractivité touristique et la qualité de vie. Ce document stratégique, fruit de plusieurs années de travail et de concertation entre les deux communes, la Communauté d'Agglomération et l'Architecte des Bâtiments de France, fixe les règles et orientations pour toute intervention sur les bâtiments et espaces publics situés dans le périmètre protégé correspondant exactement au nouveau Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques (PDA) institué par l'Etat.

Ce PVAP ne se limite pas seulement à préserver l'existant et la sauvegarde des éléments emblématiques : il encourage également les aménagements respectueux de l'identité architecturale locale, tout en intégrant les besoins contemporains. Pour les habitants et les propriétaires, ce plan deviendra une référence obligatoire lors de travaux, qu'il s'agisse de restaurations, de rénovations ou de constructions neuves. L'objectif est d'éviter les dénaturations et garantir une harmonie visuelle et patrimoniale.

Ce projet de PVAP a été soumis à l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA) le 14 octobre dernier et doit maintenant être examiné lors d'une enquête publique qui se déroulera au 2^e trimestre 2026, suite à la décision d'ajournement prise par le conseil municipal de Lisle-sur-Tarn.

Vous aurez à votre disposition 5 cartes délimitant différents secteurs (trois zones nous concernent : les faubourgs, les extensions pavillonnaires et les paysages de ripisylves et chemin de l'eau, correspondant à une partie du hameau de Puech du Taur), un rapport de présentation, un règlement écrit avec ses annexes et toutes les fiches d'inventaire (seuls, 8 secteurs fichés nous concernent).

Avec ce projet, Lisle-sur-Tarn et Montans affirment ainsi leur volonté commune de conjuguer mémoire et modernité, en faisant du patrimoine un moteur de développement durable et culturel.

Champ d'application territoriale du règlement et limites du PVAP

Le présent règlement s'applique à la partie du territoire de la commune de Lisle-sur-Tarn et du hameau Puech-du-Taur de la commune de Montans comprenant quatre zones.

- La zone 1 - Le centre ancien composé par les limites de la bastide
- La zone 2 - Les faubourgs comprenant les premières extensions construites au XIX^e siècle .
- La zone 3 - Les extensions pavillonnaires constituées des prolongements poursuivis sur la deuxième moitié du XX^e et au XXI^e siècle.
- La zone 4 - Les paysages de ripisylves et le chemin de l'eau, reprenant l'emprise de l'île qui existait autrefois par le tracé du Vignal et regroupant les berges du Tarn et du Rabisteau.

Les limites de ces zones du PVAP sont reportées sur le plan de zonage de PVAP, avec les indications de périmètres des zones.



- Zone 1 : La bastide, le centre ancien
- Zone 2 : Les faubourgs
- Zone 3 : Les extensions pavillonnaires
- Zone 4 : Les paysages de ripisylves et le chemin de l'eau



Photographie témoignant des qualités urbaines des faubourgs (alignements, gabarits, hauteurs, clôtures...)



L'édito

Montanaises, Montanais,
Chers collègues et anciens élus,

Cela fait maintenant six mandats que j'ai débuté la fonction d'élu au service de notre chère commune de Montans où je suis né et où je vis depuis 1947.

Sous le mandat de Georges Viala, de 1989 à 1995, j'ai expérimenté la fonction de conseiller municipal et j'ai beaucoup appris. Puis, sous l'égide d'Alexis Marre, j'ai exercé la fonction de premier adjoint durant deux mandats et c'est en 2008 que vous m'avez élu Maire, oui, déjà trois mandats ! C'est donc notre dernier bulletin municipal et mon dernier édito. Aussi, c'est avec beaucoup d'humilité que je vous écris ces quelques mots.

Notre commune a beaucoup évolué, nous sommes passés en 30 ans, de 850 à presque 1600 habitants aujourd'hui. Elle a beaucoup changé depuis mon premier mandat avec l'arrivée de nombreux dossiers, notamment la mise en place du remembrement, l'arrivée de l'autoroute, la création, par la commune, de notre zone d'activités ZA de Garrigue Longue (près de 500 emplois à ce jour), le sauvetage en 2010 de notre Archéosite, avec une évolution significative (gestion professionnelle, modernisation du CCE et reconnaissance de notre site avec le label de Musée de France attribué par le ministère de la culture en 2019), l'acquisition de 11 hectares de foncier avec le lac des Teulières aux portes du village, une zone de loisir et, en prévision, d'autres aménagements dans le futur, ce site a également permis d'y aménager la deuxième station d'épuration pour le secteur ouest du village, station écologique. L'acquisition dernièrement d'un terrain de 8500 m² aux abords du stade de rugby et du tennis permettra également de favoriser, à l'avenir, le développement d'un complexe culturel et sportif. Nos ainés n'ont pas été oubliés avec l'aménagement de la salle du Clos des Sœurs avec un agrandissement et un équipement complet. La salle des fêtes, très occupée, a été rénovée deux fois durant nos mandats et la Mairie a retrouvé sa jeunesse avec des travaux intérieur et la rénovation de ses façades. Concernant le sport, le stade de rugby a été équipé d'un arrosage intégré et d'une nouvelle pelouse.

L'école a toujours été pour nous une priorité avec la réalisation de nombreuses extensions, les rénovations des anciennes salles et l'équipement informatique et numérique. Grâce aux efforts des élus de garder un lien fort, notamment avec le quartier de Saint-Martin / Puech du Taur, notre école a pu tenir un effectif toujours constant.

Nous avions également aménagé, avec Alexis Marre, le centre bourg, avec la rénovation de l'ancienne poste afin de créer le multiservices de Maryline et Luc et l'agence postale communale que nous avons sauvée. Bien sûr, après beaucoup de persévérance et de détermination, nous avons finalisé l'acquisition de la Maison historique Elie Rossignol et de son parc d'un hectare avec une rénovation complète de ce complexe,

poumon vert du village et maintenant un lieu de convivialité et de rencontre avec le Bistrot Rossignol.

La sécurité a toujours été une préoccupation de mon équipe municipale avec de gros aménagements, celui de Frézou à Puech du Taur, le piétonnier du carrefour de Riols au centre bourg, les chicanes route de Lavaur et tous les petits travaux sur nos nombreux carrefours, l'entretien des routes communales et les fossés n'ont pas été oubliés et un budget conséquent y a été consacré.

Autres projets importants, la numérisation de nos cimetières avec le repérage informatique de toutes les concessions et l'aménagement des allées afin de les rendre accessible à tous. Le cimetière de Saint Martin du Taur a fait l'objet d'un agrandissement de vingt places.

Le PAVE (Plan d'Accessibilité Voirie Equipment) en 2010, la réalisation de l'adressage en 2016, un POS et deux PLU ont été réalisés après plusieurs affaires litigieuses qui ont perturbé considérablement leur élaboration et nous a amené énormément de travail.

Mais on retiendra les beaux évènements qui ont rassemblé les Montanais, un grand repas communal sur la place de la Bouygue, belle fête pour l'an 2000 et, le plus important, le Centenaire en 2018 avec l'investissement de nos Montanais, tous costumés, sur une durée de trois jours, qui a rassemblé nos élèves et 1200 personnes au défilé du samedi et plus de 3000 personnes pour la magnifique exposition. Un grand merci à Marc Fabre, aux bénévoles et à tous les participants.

Je ne peux pas tout décrire mais je voudrais vous dire, qu'avec une équipe investie, avec des compétences riches et complémentaires, avec beaucoup de volonté et en travaillant dans l'intérêt de notre commune, nous avons pu réaliser de beaux projets tout en préservant le budget afin d'impacter le moins possible les impôts.

Cela est notre fierté.

Notre souhait maintenant est effectivement de terminer les deux projets qui nous tiennent à cœur : la MAM et la rénovation du parvis de l'église (retardés par les contraintes de la DRAC !).

Pour terminer, je veux adresser un grand merci à mes collègues du conseil, au personnel communal ainsi qu'à tous les Montanais qui m'ont toujours soutenu dans certains moments difficiles. Mes remerciements à notre ancien collègue, Jean-Marie Ducrocq qui, depuis de nombreuses années, a réalisé bénévolement la mise en page de nos bulletins.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année avec une surprise qui arrive : une belle fresque au cœur du village !

Le Maire, Gilles Crouzet

*Je vous donne rendez-vous pour
notre dernière réception des vœux*

**samedi 10 janvier 2026
à 11 heures
à la salle des fêtes**

Venez nombreux, nous vous préparons
un apéritif dinatoire très convivial.
Merci à tous.



Assainissement

D epuis le 1er janvier 2025, le Syndicat Mixte d'Assainissement et d'Eau Potable du Gaillacois (SMAEPG) exerce la compétence Assainissement. Celle-ci était exercée depuis le 1er janvier 2020 par la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. Le Syndicat devient l'unique interlocuteur en assainissement pour prendre les décisions, les employés municipaux deviennent ainsi des exécutants pour le Syndicat. Les problèmes rencontrés et soulignés dans l'Assainissement Collectif et Non Collectif, comme la qualité des contrôles et la relation avec les usagers, ont impacté la confiance et la coopération des usagers. Le transfert de responsabilité qui incombe maintenant au Syndicat lui permet d'intervenir sur des situations où la complexité de l'intervention dépasse les compétences des agents techniques de la commune, ce qui amène plus de réactivité grâce à une meilleure coordination entre les deux acteurs.

L'objectif du Syndicat est de redonner en priorité une image positive et d'améliorer le service. Il est également important pour celui-ci d'arriver à un équilibre financier par un ajustement du tarif en ciblant les interventions. En réponse à ces attentes, le Syndicat demande aux services techniques des communes d'intervenir sur leur propre territoire, par exemple pour l'entretien et le suivi des stations et pompes de relevage ainsi que l'entretien du réseau afin de réduire au mieux le coût des interventions.

La gouvernance du Syndicat est faite avec beaucoup de rigueur et de transparence ce qui ne peut être que positif pour les usagers et sécurisant pour l'avenir. Un récapitulatif annuel des heures réalisées par nos services techniques nous est demandé pour facturer les interventions auprès du Syndicat.



Nouveau transformateur renforcé et enfouissement partiel du réseau dans le secteur de la Périe

À la suite d'une réflexion du SDET concernant le secteur de la Périe mentionnant des baisses de tension durant certaines périodes de forte consommation et vu les conséquences directes auprès des habitants, la Mairie a décidé avec l'aide du SDET de répondre à leurs attentes.

Des travaux importants sont nécessaires et l'installation d'un nouveau transformateur plus puissant (passant de 250 kVA à 400 kVA) indispensable pour éviter ces désagréments.

Il a été défini après négociation avec la famille Joseph Valatx un emplacement pour la pose de ce transformateur : la Mairie et son maire Gilles Crouzet remercient plus particulièrement la famille pour son soutien bien utile pour le secteur.

Profitant de ce renforcement du réseau et ayant un budget alloué pour la commune de Montans, le SDET va en profiter pour enfouir une partie du réseau afin de soulager le réseau aérien.

La Mairie en profitera pour positionner des gaines ainsi que des emplacements pour faciliter le développement de l'éclairage public sur ce secteur.

Les travaux commenceront en fin d'année pour se terminer en juin 2026.

Le SDET s'engage à occasionner le moins de perturbations possible durant cette période.

Inaugurations du samedi 8 novembre

Un grand jour pour la commune d'organiser trois inaugurations très différentes mais bénéfiques pour la population. De nombreuses personnalités étaient présentes : Le sous-Préfet Vincent Ferrier, la sénatrice Marie-Lise Housseau, le conseiller régional Yannick Jauzion, le président du Conseil Départemental Christophe Ramond, les conseillers départementaux Monique Corbier-Fauvel, Christophe Herin et Maryline Lherm, et les élus des communes voisines.

Malgré la pluie, la population a répondu présent !

Le cheminement piétonnier avenue Saint-Martin relie sur 800 m le carrefour de Riols au centre du village. Cette réalisation s'est effectuée dans de bonnes conditions sous l'égide du maître d'ouvrage M. Cambournac de Becad Ingénierie et de l'entreprise locale de M. Warnier.

La MAM, maison d'assistants maternels, sera d'une surface de 130 m². Elle pourra accueillir 12 enfants à temps plein et ainsi répondre aux attentes de jeunes parents de la commune. Elle présentera un confort de proximité et une gestion à caractère « familial ». En effet, la gestion sera assurée par trois assistants maternels, M. Fabrice Cesari, Mmes Laura Collombat et Lélicherle Sirieix, dynamiques, formés et empressés de démarrer l'activité.

La troisième inauguration est une longue histoire qui passe par l'acquisition complexe du parc et de la maison Rossignol par la Mairie. L'aménagement du parc dans un premier temps est une réussite générale, sa fréquentation le prouve. La maison Rossignol est un gros projet scindé en deux, rez-de-chaussée et quatre logements aux étages ; ce qui ramènera de la vie au centre du village, souci majeur validé par le conseil municipal à l'unanimité. Le cabinet 3. ARCHITECTES a eu la mission de proposer un agencement pertinent sans tout « casser ». Les divers artisans ont œuvré pour exécuter ce projet du mieux possible. A quelques jours de l'ouverture, nous souhaitons à Ludovic Fages un franc succès et nous ne manquerons pas de l'épauler en allant consommer... La rencontre et la convivialité, à côté du Centre Archéologique, doivent conjuguer détente, culture, bon vivre... Gilles Crouzet, notre Maire, a présidé avec grande fierté cette journée, fruit d'un consensus d'une équipe municipale très impliquée. Veuillez trouver ci-après les budgets et aides de ces trois investissements.



Cheminement piétonnier :

Coût du projet : 392 935 € HT
CAF : 90 000 €
Région : 45 000 €
Fonds de concours Agglomération Gaillac Graulhet : 51 855 €
Fonds de concours spécifique MAM : 36 000 €
Soit un total de 57 % d'aides publiques avec un autofinancement communal de 170 000 €.



MAM :

Coût du projet : 281 314 € HT
Aide de l'Etat DSIL : 84 394 €
Département : 29 980 € + 13 304 € d'amendes de police
Fonds de concours Agglomération Gaillac Graulhet : 75 000 €
Soit un total d'aides publiques de 72 %, avec un autofinancement communal de 78 635 €.



Bistrot Rossignol :

Coût du projet : 327 000 € HT,
Aide de l'Etat - Fonds vert : 181 039 €.
Région Occitanie - Pass Economie de proximité : 30 000 €.
Fonds de concours Agglomération Gaillac Graulhet : 30 000 €
Soit un total d'aides publiques de 74 % avec un autofinancement communal de 85 961 €.



Une saison en or au Centre archéologique !

En 2025, l'Archéosite est devenu le Centre archéologique, riche de son espace muséal mais aussi de son Centre de Conservation et d'Études.

Quoi de neuf au musée ?

Le musée a accueilli cette année 10 000 visiteurs, une fréquentation qui renoue avec les chiffres de 2018, avant la période Covid. Montanaises et montanais ont été nombreux à franchir les portes de ce lieu au cœur de la commune, pour découvrir la nouvelle exposition inaugurée en septembre « L'or et le geste. Le torque de Montans » ou bien à l'occasion d'évènements conviviaux comme l'Afterwork gaulois et la Nuit des Musées au printemps.

La saison 2026 annonce à son tour de beaux rendez-vous scientifiques et culturels.

L'exposition « L'or et le geste » se poursuit avec de nouveaux contenus qui intégreront le parcours au cours de l'année prochaine.

Le Centre archéologique présentera bientôt sa nouvelle programmation culturelle, riche en évènements ouverts à tous et en ateliers créatifs pendant les vacances scolaires.



Marché de créateurs dans le jardin du musée à l'occasion de l'inauguration de l'exposition « L'or et le geste. Le torque de Montans », 18 septembre 2025. Raynaud Photos.



Nouveaux ateliers de création de torques pop !



À vos agendas !

Au mois d'avril, comme chaque année, une troupe de reconstitution viendra animer les lieux, pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Après le succès de l'Afterwork gaulois en 2025 avec plus de 250 participants, le public peut compter sur une nouvelle édition de cette soirée en 2026 !

S'ensuivra la Nuit des Musées, le 23 mai 2026, un événement national où s'inscrit le Centre archéologique dans une dimension ludique et familiale.

Les Journées de l'Archéologie en juin marqueront le début de la saison estivale du musée.



Inauguration de l'exposition « L'or et le geste. Le torque de Montans », 18 septembre 2025. Raynaud Photos.

Le Centre archéologique, en partenariat avec les domaines Carcenac et la Croix des Marchands, vous proposera des balades patrimoniales et gourmandes sur le nouveau « Sentier de la Sigillée », itinéraire récemment créé par la Fédération Française de Randonnée au titre d'oenorando, un format qui correspond parfaitement à la nouvelle thématique culturelle départementale « Parcourir. En 2026, la culture chemine dans le Tarn ».

La saison 2026 part donc du bon pied au musée !

À la loupe !

Dans un objectif d'enrichissement de ses collections, le Centre archéologique mène actuellement une nouvelle campagne d'acquisition d'un ensemble de 10 vases métalliques en tôles de bronze retrouvés entre Donnazac et Cestayrols, qui constituaient un dépôt de l'Age du Bronze final. Cet ensemble viendrait renforcer la lumière déjà effectuée par le musée sur la pratique des dépôts à cette époque de la fin de l'Age du Bronze et du Premier Age du Fer, aux côtés des haches de Castanet, des lingots de fer exposés dans la salle des trésors, des grandes jarres gau-

loises ou bien encore du récit de découverte du torque de Montans en 1843, en dépôt avec un bracelet en or aujourd'hui disparu.

Quelques chiffres 2025

10 000 visiteurs
3500 scolaires
2000 visiteurs inscrits au code postal
81600
10 événements grand public et gratuits
50 ateliers tout public
250 ateliers pour les scolaires
12 séances d'Escape Games
conçus spécialement pour le musée
« Mission trésor » et « Mission torque » !

Horaires du musée jusqu'au 19 décembre 2025 Du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. fermé les week-ends.
Le musée fermera ses portes du 19 décembre au 1^{er} mars 2026. Réouverture le mercredi 4 mars 2026.

Renseignements :

05 63 57 59 16. Toute l'actualité est à retrouver sur la page www.facebook.com/Archeosite.Montans



Deux nouvelles croix rénovées

Notre commune compte 23 croix qui se situent aux intersections de certaines routes. Elles font partie de notre patrimoine. Guy Flottes les a immortalisées en les photographiant et a réalisé un inventaire méticuleux. Il en a également rénové plusieurs.

Deux d'entre-elles viennent d'être rénovées dans les règles de l'art, une par Michel Perry route de Riols et l'autre par Bernard Bousquet route de la Brunerie Basse.

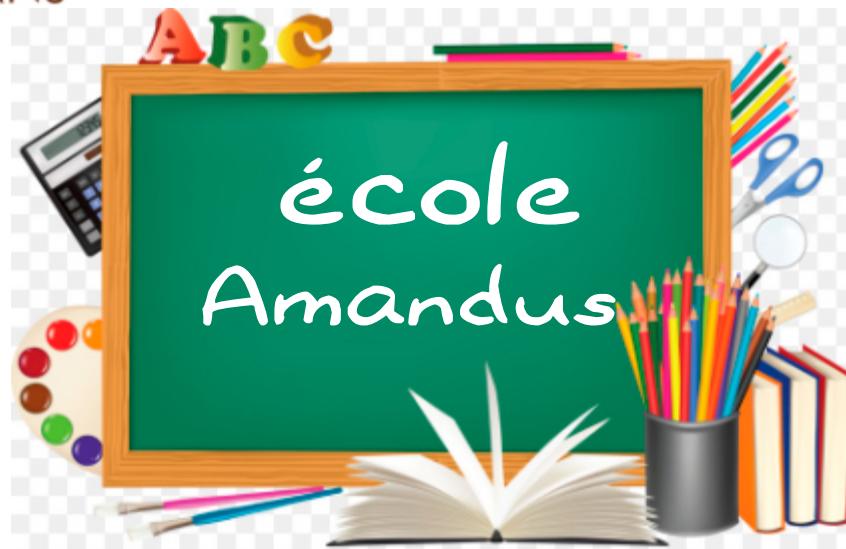
Merci à eux pour cette belle initiative. N'hésitez pas à vous y arrêter pour les découvrir.



Route de la Brunerie Basse



Route de Riols



1. Effectifs : 143 élèves

Deux classes de maternelles (PS /MS/GS) avec 25 et 24 élèves pour Mme Lauverjon et Mme Gay-Monsarrat.

Une classe de CE1/CE2 à 23 élèves pour Mme Borel.

Une classe CE2/CM1 à 26 élèves pour M. Cardon et M. Moulet.

Une classe de CP/CE1 à 23 élèves pour Mme Cadène.

Une classe de CM2 à 22 élèves pour Mme Nespolous.

Total = 143

Cela fait donc 49 élèves côté maternelle (-3 par rapport à l'an dernier) et 94 côté élémentaire (+2 par rapport à l'an dernier). Le total est de 143 élèves présents. Un effectif stable par rapport à l'an dernier (144).

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Nombre d'électeurs inscrits : 216. Nombre de votants : 139 (64,35%). Nombre de bulletins nuls ou blancs : 11.

Total des suffrages exprimés : 128 (participation identique à l'an dernier).

3. Les projets :

Projets réalisés : Le cross de l'école le 24 septembre ; Élection des délégués ; Le voyage scolaire au Pic du Midi.

Les cohortes de CM1 et CM2 sont partis du 29 septembre au 3 octobre.

Les projets à venir :

- la journée de la lecture sera reconduite, Théâtre FOL 81, Ecole et cinéma, Maternelle et cinéma, la chorale de Noël, les délégués de classes, les randonnées... et un projet d'envergure concernant toutes les classes de la MS aux CM2 avec la compagnie « L'oiseau ravage » (rdv le 30 juin pour un spectacle), le premier conseil des délégués après les vacances de la Toussaint. Classe de CM2 : le défi-maths et le projet de Clou à Clou (centre d'art le Lait) avec le collège. Projet de chant choral avec les CE2- CM1. CM1 : projet vélo, Projet en musique. Classes de CP et CE1-CE2 : Projet des affiches de Toulouse-Lautrec avec le musée Toulouse-Lautrec (visite du musée et atelier avec une artiste). Classes de maternelle : Réflexion autour d'un projet dans un musée.

4 Alae :

L'équipe est stable depuis 2 ans avec Mme Rosa de Melo comme directrice. 140 enfants mangent à la cantine avec 2 services.

Projets :

La thématique commune (maternelle et élémentaire) est le voyage dans le temps.

Première période : la préhistoire. - « Notre grotte de Lascaux » exposée jeudi 16 octobre. - Grands jeux coopératifs au parc Rossignol (15h30/16h15).

Les maternelles mangent en deux groupes. Les MS et les GS ont participé au festival du livre de Gaillac. Et puis comme chaque année, il y aura le carnaval, les soirées jeux de société et le coin CM2.

Enfin l'aide aux devoir a repris depuis la rentrée des vacances de Toussaint grâce à l'intervention des aînés, du service civique et de bénévoles.

Les associations (OCCE/APE/Amicale Laique)

Elles permettent de financer les projets évoqués, elles sont indispensables.

L'OCCE qui est tenue par les enseignants organise deux manifestations : la photographie scolaire qui s'est déroulée le 23 septembre et un loto le 6 février 2026. Les cotisations des parents à l'OCCE sont aussi un apport d'argent important. Cette année 50,9 % des parents ont cotisé.

Enfin, des travaux importants ont été réalisés durant l'été : la rénovation de la cantine avec l'installation de panneaux phoniques et les toilettes des garçons.



Inscriptions scolaires Rentrée de septembre 2026

Les inscriptions seront ouvertes du 15 janvier au 31 mars 2026 pour les enfants nés en 2023. Veuillez vous présenter au secrétariat de mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Rachel Alary

La Maison de Santé Pluridisciplinaire Rachel Alary a été officiellement inaugurée le 30 août 2025, en présence de nombreuses personnalités qui ont salué l'aboutissement de ce projet structurant pour notre territoire.

Étaient notamment présents :

Laurent Buchaillat, préfet du Tarn,
Christophe Ramond, président du Conseil Départemental,
Rémi Massié, conseiller régional représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie,
Philippe Folliot, sénateur du Tarn,
ainsi que les maires et conseillers municipaux des quatre communes partenaires : Lisle-sur-Tarn, Montans, Parisot et Peyrolé.

Tous ont rappelé combien cette réalisation était le fruit d'un engagement collectif fort, fondé sur la solidarité entre communes et la volonté commune de garantir un accès aux soins de proximité pour tous les habitants du bassin de vie.

La Maison de Santé Rachel Alary accueille désormais une équipe large et diversifiée de professionnels de santé :

4 cabinets infirmiers,
2 orthophonistes,
1 diététicienne,
1 sage-femme,

2 dentistes récemment installés,
5 médecins généralistes, avec la possibilité d'en accueillir deux supplémentaires pour renforcer l'offre médicale.

Une infirmière "Asalée" est également présente au sein de l'équipe. Elle accompagne les patients dans le suivi des maladies chroniques (diabète, pathologies cardiovasculaires...) et intervient dans le dépistage de certains cancers, contribuant ainsi à une prise en charge plus globale, préventive et coordonnée.

L'ensemble des acteurs qui ont œuvré à cette réalisation se sont dits particulièrement heureux d'y avoir contribué. Tous ont souligné l'importance majeure de ce nouvel équipement pour les citoyens du bassin de vie : il constitue un outil essentiel pour garantir une meilleure qualité d'accès aux soins, renforcer l'attractivité du territoire et améliorer durablement le quotidien de chacun.

Cette inauguration marque une étape essentielle pour notre territoire : la mise en place d'un pôle de santé moderne, attractif, et tourné vers la coopération interprofessionnelle. Grâce à l'implication conjointe des collectivités, des partenaires institutionnels et des équipes de soins, la Maison de Santé Rachel Alary est aujourd'hui un lieu clé pour améliorer durablement l'accès aux soins et la qualité de vie de tous.

Conseil Municipal Jeune 2025/2026

Le 9 octobre 2025, en collaboration avec Mme Nespolous, l'enseignante de CM2, nous avons procédé à l'élection du nouveau Conseil Municipal Jeune. Il est composé des 4 membres déjà élus l'année dernière, aujourd'hui en 6^e et des 3 nouveaux élus de CM2.

Maire : Manon Cavaillé

Adjoints : Lucie Ravault et Mila Bugarel

Elus : Romain Libbrecht, Timéo Sage, Léa Fabre, et Louise Massenet

Le CMJ est force de proposition et impliqué lors des événements communaux.

Les membres du CMJ souhaitent être présents lors des commémorations et des diverses festivités (inaugurations etc...)

Soucieux de l'environnement ils participeront à l'action « Nettoyons la commune » et aideront à l'embellissement de la commune en décorant début décembre les sapins de Noël installés par les services techniques de la Mairie.

Des projets qui nécessitent une étude plus importante ont été évoqués ; ils seront élaborés tout au long des deux années de leur mandat : mise en place de pistes cyclables, visite aux refuges animaliers, collecte de fournitures scolaires pour don aux associations par exemple.

Très motivés, ils souhaitent faire part à Monsieur le Maire par courrier de quelques actions à mener.

Une boîte à idée sera, avec l'aide de Mme Nespolous, installée à l'école Amandus pour que les 3 représentants

de l'école puisse faire remonter au conseil municipal jeune lors de réunions les idées des plus jeunes.

Nous souhaitons à cette nouvelle équipe pleine réussite dans ses projets.



Union Rive Gauche XV



URG XV : c'est reparti pour une 4^e saison pleine d'envie pour l'Union Rive Gauche XV, qui réunit fièrement les villages de Brens, Montans et Cadalen.

Cette année, le club aligne 75 licenciés répartis en deux équipes engagées en championnat Occitanie Régional 2 encadrées par Gilles Millet, Yannick Domingo et Daniel Molinier. **Entraînements tous les mercredis et vendredis à 19h30.**

Le rugby, c'est aussi le plaisir de jouer sans contact : notre équipe loisir de rugby à 5 mixte sans plaquage, compte 25 joueuses et joueurs coachés par Mica Macaire. **Entrainement tous les jeudis à 19h45.**

Au-delà du terrain, le club organise aussi des moments de convivialité tout au long de la saison :

Soirée basque à Brens, **samedi 18 Avril 2026** à la salle des fêtes de Brens.

Vide-greniers à Montans, **lundi 25 Mai 2026** (Pentecôte)

Tournoi de rugby à 5 (date et lieu à venir)

Un grand merci aux trois municipalités, à tous nos sponsors et à vous, notre fidèle public, toujours présent pour faire vibrer les couleurs du club ! Très belle saison à toutes et tous... et nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Montans a commémoré le 107^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Sous un beau soleil d'automne, le défilé est parti en cortège, depuis le parvis de la mairie jusqu'au monument aux morts, place de l'église.

Beaucoup de montanaises et montanais de tout âge sont venus participer au défilé et à la cérémonie afin de rendre hommage à nos soldats de 14-18, mais aussi de toutes les guerres que notre pays a dû mener pour la défense de son peuple et de son sol.

La sonnerie de la montée du drapeau, suivie par le refrain de La Marseillaise, a débuté solennellement cette commémoration. Ont suivi les discours du représentant de l'UFAC, et de notre maire Gilles Crouzet relayant le message ministériel annuel, et pour qui cette cérémonie revêtait encore plus d'émotion puisqu'il s'agissait de sa dernière commémoration en tant qu'élu.

L'assistance recueillie a ensuite honoré avec émotion nos 41 soldats tombés au champ d'honneur pendant la Grande Guerre, et tous ceux, militaires et civils qui ont donné leur vie pour notre Nation, au cours de toutes les guerres et encore cette année. Le dépôt de trois gerbes en leur honneur a précédé la minute de silence.

Puis, nos écoliers, dirigés par Mme Nespolous leur enseignante, ont chanté a capella notre hymne national, avant que La Marseillaise ne soit reprise en chœur par l'ensemble des participants.

Après avoir remercié les porte-drapeaux et les corps constitués, le maire a offert le traditionnel vin d'honneur dans la salle du Clos des sœurs.

Merci à tous !



L'église Saint-Martin du Bourg continue sa « métamorphose »...

Les travaux dans notre église du village avancent, mais pas assez vite ! Nous en sommes conscients et nous nous en excusons auprès de tous les Montanais. Fort heureusement, le père Sébastien Diolène, curé de la paroisse Saint Théodoric Balat (Lisle-sur-Tarn), nous accueille à Saint Martin du Taur pour la messe dominicale, tous les 3^e dimanches du mois à 9H et en cas d'autres besoins (sépultures, baptêmes...). Mais alors où en sommes nous ?

La mise aux normes électriques est terminée grâce au travail de l'électricien Daniel Barasc (élec easy) et nous finissons le choix des luminaires avant leur prochaine installation. L'entreprise qui réalisera l'enduit à la chaux sur une grande partie des murs intérieurs sera bientôt choisie. Le menuisier Emmanuel Deléris (l'atelier de menuiserie) a terminé la reprise du lambris du plafond (emplacements des anciens spots) et a été obligé de changer celui-ci sur une partie cintrée, juste après l'entrée dans la nef, et de renforcer ses fixations aux murs car il menaçait de tomber. Il pourra ensuite poser cimaise et corniche sur les murs.

A la fin de ces travaux réalisés grâce à tous les donateurs particuliers et aussi les entreprises, que nous remercions ici de tout cœur, l'association devra « renflouer les caisses » pour continuer avec la peinture qui sera réalisée par ADN peinture.

Si vous le désirez, en cette fin d'année, vous pouvez apporter votre aide à l'association Saint Martin du Bourg de Montans,

ce serait formidable ! Il est clair que sans votre participation, nous aurons bien du mal à terminer les travaux intérieurs de notre belle et sobre église. Les projets entrepris par la mairie sur le parvis, l'entrée du cimetière, l'entrée de l'église... sont très motivants pour qu'au printemps 2026, l'église du village soit rendue à tous ses habitants parée de ses plus beaux atours. Nous vous remercions par avance pour votre générosité et souhaitons un beau et saint Noël à toutes vos familles.



Chaque don déposé à la mairie de Montans (une boîte est prévue à cet effet au secrétariat) entraînera l'édition d'un reçu fiscal pour une réduction d'impôt de 66% de la valeur du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Une belle rentrée sportive pour le club de gym !

La rentrée sportive de septembre s'est déroulée sous les meilleurs auspices pour le Club de Gym !

Cette année, nous avons la joie d'accueillir un nombre exceptionnel d'adhérentes. Tous les cours sont pleins et une ambiance dynamique règne à chaque séance.

La grande nouveauté de cette saison est le cours senior, proposé le mercredi à 18h. Ce nouveau rendez-vous rencontre déjà un franc succès, et est adapté à chacun. Il reste encore quelques places disponibles pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre le groupe.

Nous proposerons également cette année deux ou trois dimanches matin de stage, ouverts à tous, pour découvrir de nouvelles activités et partager un moment sportif dans la bonne humeur.

Le Club de Gym remercie toutes les participantes et tous les participants pour leur enthousiasme et leur fidélité.

Le Bureau du Club de Gym



C'est avec joie que l'Association des Parents d'Elèves, Amandus APE, a retrouvé le lundi 1er septembre 2025 le chemin de l'école Amandus. Et pour fêter cela, nous avons à nouveau offert le café de bienvenue à tous les parents d'élèves afin de rencontrer les nouvelles familles et se retrouver.

Le vendredi 3 octobre s'est tenue l'Assemblée générale, sous un nouveau format expérimenté l'année dernière : une soirée conviviale autour de jeux de société qui a permis, tout en s'amusant, de passer en revue l'action d'Amandus APE de l'année passée jusqu'à l'année à venir. Ce fut également l'occasion de recueillir les différentes propositions de participation de nouveaux membres, qui sont essentielles afin de récolter des fonds pour les projets scolaires : voyage classe découverte pour les plus grands, concert pour les élèves, sorties aux musées, au cinéma, les fournitures sportives, les livres et jouets pour l'école.... Le bureau est constamment épaulé de tous ses membres actifs, assidus et dynamiques, afin de mettre en

place les différentes actions qui, au-delà du financement de ces projets, permettent de créer du lien autour de l'école et du village. Grâce à ces actions, l'APE a pu participer au financement du voyage scolaire organisé par les enseignants pour les CM1-CM2 qui, cette année, ont découvert les alentours de la vallée de Campan et le Pic du Midi, dans les Pyrénées, du 29 septembre au 3 octobre.

Cette année s'est ouverte, après la vente des fleurs et légumes d'automne (25-26 octobre), par l'organisation du Marché de Noël (samedi 29 novembre) et de la bourse aux jouets (dimanche 30 novembre) qui permettent à tous de dénicher des cadeaux de fin d'année pour tous les goûts et tous les budgets, tout en passant un moment convivial et animé (visite du Père Noël, ateliers, repas sur place ou à emporter...).

Voici les événements à venir au printemps :

Le samedi 14 mars, le Carnaval animera le village avec concours de déguisements, goûter et défilé puis, en avril, samedi 25 et dimanche 26, la vente des plants et de fleurs de printemps permettra de profiter des beaux jours pour faire son jardin tout en faisant bénéficier l'école. Ne manquez pas non plus la tombola du mois de juin où de très beaux lots sont à gagner lors du tirage du 26 juin à l'occasion de la fête de l'ALAE à l'école. A très bientôt lors de ces événements organisés pour nos enfants !

Pour nous contacter : ape.de.montans@gmail.com



Une saison de plus se termine pour le club de pétanque de notre village, fort de plus d'une quarantaine d'adhérents !



La saison a débuté avec notre traditionnelle omelette pascale, sans oublier le grand concours en coordination avec le comité des fêtes à l'occasion de la fête du village. Nous avons conclu dans la bonne humeur autour d'un repas au restaurant ce 27 septembre en compagnie de nos plus anciens qui ont eu la gentillesse de nous accompagner pour notre plus grand plaisir.

La pétanque est un sport loisir : des rencontres amicales, des tournois, et des évènements pour toutes les générations, enfants, adultes, retraités. Chez nous aucun niveau n'est requis !

Notre objectif est de dynamiser la vie de la commune et de renforcer les liens entre voisins et amis autour de parties de pétanque.

Le club va se restructurer pour 2026, nous comptons sur vous pour faire savoir que nous existons au sein du village. Nous avons besoin de sang neuf et de bonnes volontés. Le vendredi 9 janvier l'assemblée générale se tiendra à 20h30 à la salle de réunion du clos des sœurs. Vous pourrez nous faire part de vos propositions et élire un nouveau bureau.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de notre boîte aux lettres : Pétanque Montanaise au clos des sœurs ou sur facebook : pétanque montanaise.

La Pétanque Montanaise vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver sur le terrain en 2026.

En attendant nous nous retrouvons le samedi après-midi place de la Bouygue.



En attendant Noël

Les fêtes approchent doucement, et avec elles revient un moment cher à notre commune : la distribution des colis de Noël aux Montanais de 80 ans et plus.



Comme chaque année, la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) a préparé un panier garni aux saveurs locales, élaboré avec le soutien précieux des commerçants, artisans et viticulteurs de Montans.

Un geste simple, mais chargé d'affection et de reconnaissance pour nos aînés, qui occupent une place essentielle dans la vie du village.

Un moment de partage

Bénévoles et membres du conseil municipal auront la joie de venir à votre rencontre pour vous remettre ce présent. L'occasion d'un échange chaleureux, d'un sourire, d'un vœu sincère pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

Un colis 100 % montanais

Cette année encore, le panier met à l'honneur nos savoir-faire locaux :

- Le miel d'Eric Mazars – Montans
- Les gâteaux réalisés par Les Mirliflores – Montans
- Les produits de l'épicerie du village
- Le vin, naturellement montanais

Un grand merci aux partenaires locaux pour leur soutien fidèle, et aux bénévoles pour leur engagement au service de nos aînés.





L'ADMR Terre des Sigillées, vise à permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles dans le respect parce que chaque personne est unique. Nos bénévoles jouent un rôle fondamental, leur engagement souvent discret mais toujours précieux tisse des liens forts avec les personnes accompagnées, les familles et les équipes salariées. Nos bénéficiaires sont des femmes et des hommes pour qui nous nous engageons chaque jour. À travers nos services nous œuvrons pour améliorer leur quotidien et favoriser leur maintien à domicile. Nos salariés sont bien plus qu'une simple présence, ils incarnent la chaleur et la bienveillance au cœur des foyers.

Accueil du public :
Lundi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h
Tél : 05.63.57.69.36
Email : parisot@admrtarn.fr

C'est avec motivation que j'ai pris la présidence de l'ADMR, cette nouvelle fonction est dans la continuité du travail engagé par Madame Moreau. Depuis plusieurs années, je suis bénévole au sein de l'ADMR et je suis convaincue de l'importance de nos rôles dans la vie de notre village. Avec l'équipe du bureau et mes collègues bénévoles, nous avons à cœur de poursuivre les projets en cours avec le soutien de l'équipe municipale actuelle, pour faire vivre notre association dans un esprit de partage et de convivialité.

Bien à vous

La présidente,
Anne-Marie Azemar



Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture de notre centre d'épilation au laser au cœur de Montans !

Notre objectif est d'offrir à toutes les personnes une solution moderne, efficace et durable pour dire adieu aux poils en toute sérénité.

Nous vous accueillons le lundi de 8h à 12h et du mardi au vendredi, de 8h à 18h, dans une ambiance chaleureuse et professionnelle. Nos prestations sont ouvertes aussi bien aux femmes qu'aux hommes, et la prise de rendez-vous se fait très simplement via Planity ou par téléphone au 07 67 36 26 75.

Afin de garantir une prise en charge encadrée et sécurisée, chaque prestation débute par une consultation avec une supervision médicale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à réserver votre première séance dès aujourd'hui

Aude-Marie et Juliette
Épil'Laser by A & J
37 avenue Elie Rossignol à Montans.



Infirmières depuis plus de 10 ans, nous mettons aujourd'hui notre rigueur et notre sens du soin au service de cette nouvelle aventure. Nous avons hâte de vous faire découvrir notre centre, un lieu dédié au confort, à la sécurité et au bien-être.

Etat civil

du 14 mai 2025 au 12 novembre 2025

Naissance

Alma BELEFKIH née le 14 mai 2025 à Quint Fonsegrives (31)
Hanaë DUPUIS née le 16 juillet 2025 à Saint-Jean (31)
Maëlle BOURREL née le 03 août 2025 à Montans (81)
Gabriel MATHIEU né le 03 novembre 2025 à Lavaur (81)

Félicitations aux heureux parents et bienvenue à tous ces petits Montanais à qui nous souhaitons tout le bonheur possible.

Seuls sont publiés les avis de naissance dont les parents ont retourné en mairie l'autorisation de publication.

Mariage

Laurent HAECKLER et Valentine FUSTIER le 24 mai 2025
Sébastien GOLSE et Aurélie DUPRÉ le 28 juin 2025

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès

Josette MARRE décédée le 24 juin 2025 à Albi
André AUDOUY décédé le 1^{er} juillet 2025 à Lavaur
Hannelore THIL décédé le 31 juillet 2025 à Toulouse
Elia BROUCHET décédée le 18 septembre 2025 à Montans
Maryse JAU décédée le 9 octobre 2025 à Oust (Ariège)
Hervé VASSAL décédé le 22 octobre 2025 à Montans

Nous renouvelons aux familles nos plus sincères condoléances

Hommage à Maryse Jau



Nous sommes aujourd'hui profondément touchés par la disparition brutale de Maryse Jau, décédée à tout juste 75 ans à la suite d'un accident tragique. Son départ laisse un immense vide dans notre commune et auprès de tous ceux qui ont eu la chance de la connaître.

Professionnellement, Maryse a d'abord exercé comme couturière chez Pucharcos à Lavaur puis à l'usine Fus-Europ à Lisle-sur-Tarn. Elle poursuivit ensuite sa carrière pendant vingt ans à la boulangerie Rayssac de Lisle-sur-Tarn. Par la suite, elle rejoignit son mari, Francis Jau, dans son activité de charcutier-traiteur, apportant à l'entreprise familiale son énergie et son sens du contact.

Maryse s'est également investie avec conviction dans la vie de la commune. Elle a été élue conseillère municipale à Montans pendant deux mandats aux côtés d'Alexis Marre. Sur le plan associatif, elle a toujours été très impliquée : active au sein de l'Amicale des Écoles de Lisle à l'époque des chars du corso fleuri, puis engagée dans l'association des Aînés montanais dont elle a été présidente. Elle y était une force vive, à l'origine de nombreuses propositions d'animations – voyages, repas, concours de belote – qu'elle organisait avec dynamisme et générosité.

Maryse était une femme tournée vers les autres. Son sourire, sa douceur, son sens du lien humain resteront dans la mémoire collective.

Elle laisse derrière elle son mari, Francis, ses deux fils, Alexandre et Charlie, ses belles-filles, Christine et Gaëlle, ainsi que ses trois petits-enfants, Quentin, Ilona et Cacilie, auxquels nous adressons nos pensées les plus sincères et les plus affectueuses.

Hommage à André



C'est avec une grande émotion que nous rendons hommage aujourd'hui à André. Après sa scolarité, alors qu'il travaillait chez Monsieur Flottes où il a appris le travail bien fait, en 1971, il est devenu conseiller municipal sous le premier mandat de maire de Monsieur Viala.

Lorsque Monsieur Méric a fait valoir ses droits à la retraite, il a postulé à sa succession aux postes d'employé municipal et de garde champêtre, fonctions qu'il remplit à la perfection jusqu'à sa retraite, le 1er juillet 2002. Mais, lorsque la commune a voulu le remercier pour tous les services rendus, sa modestie s'est strictement opposée à toute manifestation, puisqu'il n'avait fait que son devoir, disait-il ! Pour compenser ce refus catégorique, il a fallu imaginer d'organiser l'inauguration de la fontaine de l'archéosite étant donné son implication dans son bon fonctionnement.

Dernièrement, après un moment difficile, il a surmonté avec courage une opération compliquée à vivre. Sa volonté pour combattre son handicap a fait l'admiration de tous ceux qui le connaissaient. Dès qu'il a pu retrouver un peu de son autonomie, c'est dans la bonne humeur qu'il se faisait une joie de retrouver les aînés pour des parties de belote acharnées, mais également ses amis de la pétanque pour laquelle il s'organisait déjà pour pouvoir y participer.

Même si parfois il pouvait paraître « un peu bourru », nous retiendrons de lui sa grande sensibilité, son empathie pour autrui, son sens de l'organisation, son caractère serviable, strict, impartial, économique pour la commune, mais aussi volontaire et jovial, même si à l'occasion il pouvait présenter le dur visage du policier, surtout lorsqu'il voulait se faire respecter. A côté de cet aspect, il a participé et souvent animé les fêtes autant privées que communales.

André, tu peux être fier de ton personnage et de tout ce que tu as fait pour notre commune. Tu as marqué ton passage et nous pouvons affirmer que tu resteras dans les mémoires des Montanais qui t'ont connu et apprécié. Ils regrettent le départ de leur « shérif ».

À Jeannette qui a partagé sa vie, à ses proches et à ses enfants Alain, Didier et Eric, ainsi qu'à ses petits-enfants et son arrière petit-fils dont il était si fier, nous adressons nos condoléances et notre soutien amical.

Au revoir Dédé.

À chacun son mode de déplacement...

Selon les modes de déplacements, les risques ne sont pas les mêmes, ni les dangers aux-quels vous pouvez être confrontés sur la route.



Trottinettes électriques, monoroues, les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route.



Écologique et peu coûteux, le vélo fait de plus en plus d'adeptes. Pour un bon partage de la route, le cycliste est bien équipé et il roule dans le respect des règles de sécurité.

<https://www.securite-routiere.gouv.fr>

Dialogue est le bulletin d'information édité par la Mairie de Montans.

Directeur de la publication : Gilles Crouzet.

Comité de rédaction :

Gilles Crouzet, Cyrille Maillet, Catherine Bigouin, Nathalie Mur, Jean-Marie Bezios, Guillaume Alby, Céline Hilaire.

Crédit photos : Cyrille Maillet, Gaillac-Graulhet Agglomération, Raynaud Photo, Guillaume Alby,,

Jean-Marie Ducrocq, Maryse Fau.

Maquette / Infographie : Jean-Marie Ducrocq

Impression : Imprimerie Rhode, Gaillac - Dialogue a été tiré à 780 exemplaires.

Scannez moi !



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00. Le vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17 h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Tél. 05 63 57 07 43 - Courriel : mairie@montans.fr Site web <https://www.montans.fr>